JEUNESSES MÉDITERRANÉENNES

Des défis communs, un engagement collectif

Synthèse des rencontres de Paris (2015), Casablanca (2017) et Alger (2018)

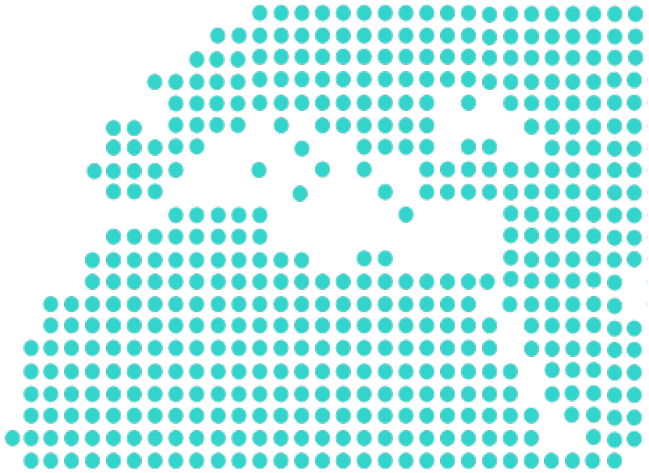


OCTOBRE 2018

Cahier du REF n°4

Réseau Euromed France

Avec le soutien de Fondation de France AFD



Les Cahiers du REF sont une publication du REF – Réseau Euromed France

Comité de rédaction de ce numéro
Marc MERCIER, Sophie DIMITROULIAS, Giovanna TANZARELLA, Sarah CHELAL, Roland BIACHE, Souad CHAOUIH, Louise PLUN

Coordinateur de la rédaction
Grégoire VINCENT

Assistant.e.s de rédaction et mise en page
Michel ALIMASI, Marion BEAUCHAMP, Alberto FERNANDEZ, Nathalie MEHDI, Eva TAPIERO, Alice TAWIL

LE REF

Le REF – Réseau Euromed France est un réseau qui rassemble 35 organisations de la société civile françaises (associations, collectifs et syndicat) engagées dans les pays du pourtour méditerranéen et d'adhérents individuels. Pluri-thématique, l'action du REF et de ses membres couvre une large palette de domaines clés : éducation et jeunesse, art et culture, migrations et mobilités, économie sociale et solidaire, environnement, égalité entre femmes et hommes, droits de l'Homme, recherche… Le REF est une plateforme française, dont les membres sont répartis sur tout le territoire, et qui dispose de son siège à Montreuil.

80, rue de Paris, Montreuil
Téléphone : 01 48 37 07 73
E-mail : contact@euromed-france.org
http://www.euromed-france.org/

Cahier du REF n°4 - OCTOBRE 2018

JEUNESSES **MÉDITERRANÉENNES**

Des défis communs, un engagement collectif

Synthèse des rencontres de Paris (2015), Casablanca (2017) et Alger (2018)

Ce document entend tirer le bilan et synthétiser les discussions, échanges et débats des rencontres « Jeunesses méditerranéennes » de Paris (2015), Casablanca (2017) et Alger (2018).

Le présent document bénéficie du soutien de la Fondation de France et de l'Agence Française de développement. Les idées et les opinions présentées sont celles du REF et ne représentent pas nécessairement celles de la Fondation de France et de l'AFD.


© Safaa Richard

SOMMAIRE

Jeunes de tous les pays de la Méditerranée, unissez-vous ! 4

« Jeunesses méditerranéennes » : des rencontres de jeunes pour les jeunes, par les jeunes 6

3 rencontres « Jeunesses méditerranéennes ». 229 participant.e.s. 9

Être jeune et citoyen.n.e en Méditerranée »

PARIS – 2015 9

État des lieux de la situation de la jeunesse en Méditerranée »

CASABLANCA – 2017 10

Point sur les pratiques innovantes en direction des jeunes méditerranéen.ne.s »

ALGER – 2018 11

La jeunesse méditerranéenne active face à ses défis 12

L'accès à l'emploi et à la formation 12

La libre circulation dans l'espace méditerranéen 17

La participation citoyenne 20

La liberté d'expression et de création 23

La justice sociale et climatique 26

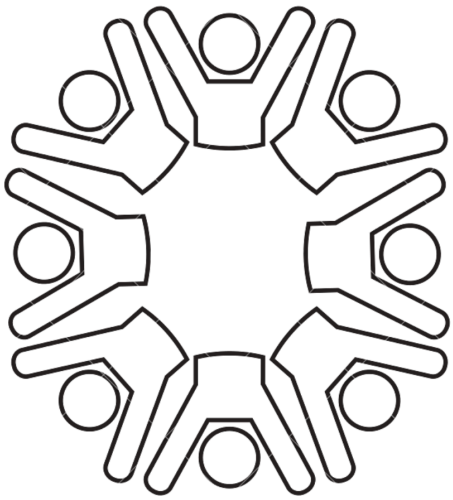
L' engagement associatif en Méditerranée : un sport de combat 28

Faire face à la restriction des libertés associatives 28

Assurer la survie et la pérennité des structures associatives 29

Fédérer les acteurs autour d'un projet 31

Jeunes de tous les pays de la Méditerranée, unissez-vous !



« La jeunesse, c'est l'avenir », a-t-on tendance à répéter, plutôt tel un slogan qu'un véritable programme. En Méditerranée, aujourd'hui, la jeunesse constitue déjà le présent. En 2006, sur l'ensemble du pourtour méditerranéen, environ 35% de la population avait moins de 30 ans ; sur la rive sud, 45% des habitants étaient compris dans cette tranche d'âge, au Nord 25%[1].

Dans les rues, les écoles, les universités, sur les lieux de travail, la jeunesse est là, actrice de son temps. Ces nouvelles générations s'inscrivent dans des territoires aux dynamiques politiques, sociales et culturelles diverses. Entre paix et guerre, démocratie et dictature, richesse et précarité, la jeunesse tend néanmoins à se rassembler pour porter d'autres voix et d'autres projets de société.

Ces jeunes générations sont celles des réseaux sociaux et des échanges par-delà les frontières physiques ou imaginaires ; elles s'informent, et voient ce qu'il se passe dans la ville, le pays ou le continent voisin. Les références culturelles s'entrecroisent, interagissent et se mélangent. **Si les frontières méditerranéennes se ferment les unes après les autres, il n'y a pourtant pas d'assignation à résidence pour l'échange, pas de visa pour la connaissance.**

Qu'ont en commun les jeunes Syriens, Libanais, Français, Marocains, Palestiniens, Italiens, Portugais, Jordaniens, Turcs, Algériens, Egyptiens, Espagnols, Libyens, Maltais, Chypriotes, Tunisiens, Grecs, si ce n'est de s'inscrire dans une même époque? De regarder vers la même mer, où les opportunités comme les défis semblent liés les uns aux autres, s'ils ne sont pas communs ?

D'Est en Ouest, du Sud au Nord, des aspirations similaires traversent nos sociétés. Dans les rues de Tunis et du Caire, sur les places de Madrid et de Paris, une partie de la jeunesse a, ces dernières années, exprimé son désir d'une société plus égalitaire et plus juste. A travers des associations et des collectifs, des milliers de jeunes s'engagent. Ils partagent ainsi leurs pratiques, leurs aspirations et une même volonté de participation.

[1] CIHEAM, « Les dynamiques démographiques en Méditerranée » - juin 2006. http://portail2.reseau-concept.net/Upload/ciheam/fichiers/NAN11.pdf

L'engagement des jeunes, aller au-delà des discours

« Dynamisme », « diversité », « futur », « relève », « priorité politique » … Les discours sur les jeunes se suivent et se ressemblent. Au sein des pouvoirs publics et des institutions, les mots pour désigner la jeunesse font consensus. Qui dirait le contraire ?

Pourtant, à y regarder de plus près, le consensus verbal se traduit rarement et difficilement en actes. **Au contraire, à cette même jeunesse dont on chante les potentialités, on associe souvent tous les maux : désordre, clandestinité, délinquance, radicalisation**. Les politiques publiques, notamment celles de l'Union Européenne et de ses États membres en Méditerranée, s'évertuent plus à lutter contre ce qu'elles considèrent comme leurs dérives qu'à investir dans leur émancipation. Quant aux régimes autoritaires méditerranéens, ils entendent bien profiter de cette dynamique de suspicion généralisée : la jeunesse, qui hier les faisait vaciller, doit entrer dans le rang.

Plus précisément, il y a "jeunes et "jeunes" : les disciplinés et les rebelles. Les bons, pour les institutions, ce sont les « leaders », l'élite de demain, qu'il faut encourager, soutenir et mettre en réseau. Les moins bons, ce sont les autres, souvent oubliés des politiques publiques.

Nous, initiateurs du projet "Jeunesses méditerranéennes ", nous voulons aller au-delà des discours : nous voulons des actes pour la jeunesse, toute la jeunesse.

La Méditerranée, un espace de coopération pertinent

« Qu'est-ce que la Méditerranée ? » nous interroge l'historien français Fernand Braudel.

> « Mille choses à la fois, non pas un paysage, mais d'innombrables paysages, non pas une mer, mais une succession de mers, non pas une civilisation, mais des civilisations entassées les unes sur les autres. Voyager en Méditerranée, c'est trouver le monde romain au Liban, la préhistoire en Sardaigne, les villes grecques en Sicile, la présence arabe en Espagne, l'Islam turc en Yougoslavie. (…) C'est tout à la fois, s'immerger dans l'archaïsme des mondes insulaires et s'étonner devant l'extrême jeunesse de très vieilles villes ouvertes à tous les vents de la culture (…). »

Ces différences et similitudes, ces histoires communes, parfois tragiques, ont façonné et structuré à travers les siècles les échanges entre les peuples méditerranéens. A la fois séparation et interface, la mer Méditerranée a toujours joué le rôle que les Hommes voulaient bien lui donner. **Aujourd'hui, la coopération méditerranéenne répond prioritairement à certains enjeux économiques et politiques comme les migrations, la sécurité, le commerce de matières premières...** Les organisations de la société civile n'entendent pas laisser le monopole de la coopération aux États, aux institutions et aux multinationales. **D'autres voies, basées sur la culture, l'éducation, l'environnement, les droits humains, doivent être ouvertes.** Il s'agit de (re)tisser des liens entre les jeunes méditerranéens en promouvant des valeurs humaines et humanistes et en œuvrant pour le développement durable.

Choisir la Méditerranée comme espace de coopération des sociétés civiles, c'est s'inscrire dans une dynamique d'échanges millénaires. C'est acter les différences et similitudes qui rendent cette coopération prolifique. C'est, enfin, porter une voix alternative à celle des gouvernants en promouvant d'autres projets et d'autres discours sur la région.

« Jeunesses méditerranéennes » : des rencontres de jeunes pour les jeunes, par les jeunes

On peut considérer que la **situation de la jeunesse est un révélateur pertinent de l'état de santé de nos pays.** De fait, un pays qui n'arrive pas à garantir les besoins, le bien être et les droits fondamentaux des jeunes générations (éducation, emploi, logement, santé) est un pays sans avenir.

Or les sociétés du pourtour méditerranéen connaissent des difficultés à sortir de la crise dont les effets touchent tous les pays riverains. Les premiers à subir les conséquences de ces crises, ce sont les jeunes et en tout premier lieu, les jeunes femmes.

Cette question concerne toute la société et toutes les générations. Néanmoins, sur le plan social et économique, **ce sont d'abord les jeunes qui font face au chômage et à la précarité** y compris lorsqu'ils sont diplômés. Ce sont les jeunes aussi qui ont le plus grand **mal à se loger** dans des conditions décentes. Ce sont eux également qui sont **tenus à l'écart des postes de responsabilité** et de décision dans la vie économique, sociale et politique. Là encore, parmi les jeunes, ce sont bien **les jeunes filles qui vivent une condition de marginalisation subie**, surtout dans les zones rurales, alors même qu'elles ont des qualifications élevées. De manière générale, l'entrée dans la vie adulte est plus que jamais un parcours de combattant et de combattante !

Il faut le rappeler, les jeunes femmes offrent un potentiel fondamental pour le développement, et sont, avec les jeunes hommes, un acteur décisif du changement social sur les deux rives.

Pour toutes ces raisons, il semble urgent de f**aire entendre les voix, les aspirations et les rêves de celles et ceux qui sont les porteurs d'espérance d'un monde plus juste et plus humain, et de les faire se rencontrer et travailler ensemble.**

Le programme « Jeunesses méditerranéennes »[2] ouvre à de jeunes Méditerranéens et Méditerranéennes engagés un espace d'échanges et rencontres unique. Ils/elles ne sont pas consommateurs ou bénéficiaires mais bien acteurs de ces évènements. Ils peuvent ainsi échanger librement sur leurs pratiques et expériences, partager des constats et des solutions et imaginer des projets communs.

La défense et la promotion de l'égalité entre femmes et hommes a constitué une priorité transversale prise en compte dans l'ensemble des rencontres.

[2] http://www.euromed-france.org/programme-jeunesses-mediterraneennes/

LES RENCONTRES EN CHIFFRES

229
PARTICIPANT(E)S



17
PAYS REPRÉSENTÉS



366 000
KM PARCOURUS

environ 9 fois le tour de la terre



25
DEMANDES DE VISA REFUSÉES



DES CENTAINES DE PROJETS PRÉSENTÉS

Une démarche participative et inclusive

Ces rencontres sont **conçues, organisées et animées de manière participative. Un comité de pilotage**, réunissant des représentants d'organisations membres du REF[3], s'investit tout au long du processus de « fabrication » de la rencontre : validation des objectifs, travail sur les contenus, mise en place de la méthode d'animation.

Chaque rencontre s'**organise de manière conjointe avec une ou plusieurs organisations du pays hôte**[4]. Ces partenaires sont parties prenantes du projet, ils coordonnent la sélection des participants du pays, représentent politiquement le projet sur leur territoire et s'investissent dans l'organisation globale.

D'autres partenaires ont également été mobilisés eu fil du projet : le Master CIAMO de l'Université... (2015), le programme NETMED... (2017) et Etudiants & Développement (2018).

Lors des rencontres, les ateliers sont animés par les participants eux-mêmes sur le principe de la formation « entre pairs ».

L'expertise vient des participants, ils se forment les uns les autres grâce à leur diversité d'expériences, de parcours et d'opinions. C'est aussi et surtout cela les rencontres « Jeunesses méditerranéennes » : une rencontre de jeunes, par les jeunes, pour les jeunes.

De plus, au fil des rencontres, **un « noyau dur » de participants s'est constitué**. Cette dizaine de participants, venant de différents pays et organisations, ont en commun d'être activement impliqués depuis le début du programme. Depuis 2017, des étapes intermédiaires réunissent le « noyau dur », lui permettant ainsi d'évaluer les rencontres précédentes et de préparer les suivantes. C'est lors de ces étapes que sont définis les principaux objectifs des rencontres, les axes méthodologiques et la gouvernance du projet. Le « noyau dur » s'est réuni à Paris une première fois en juin 2017[5] puis une seconde fois à Tunis en juin 2018[6].

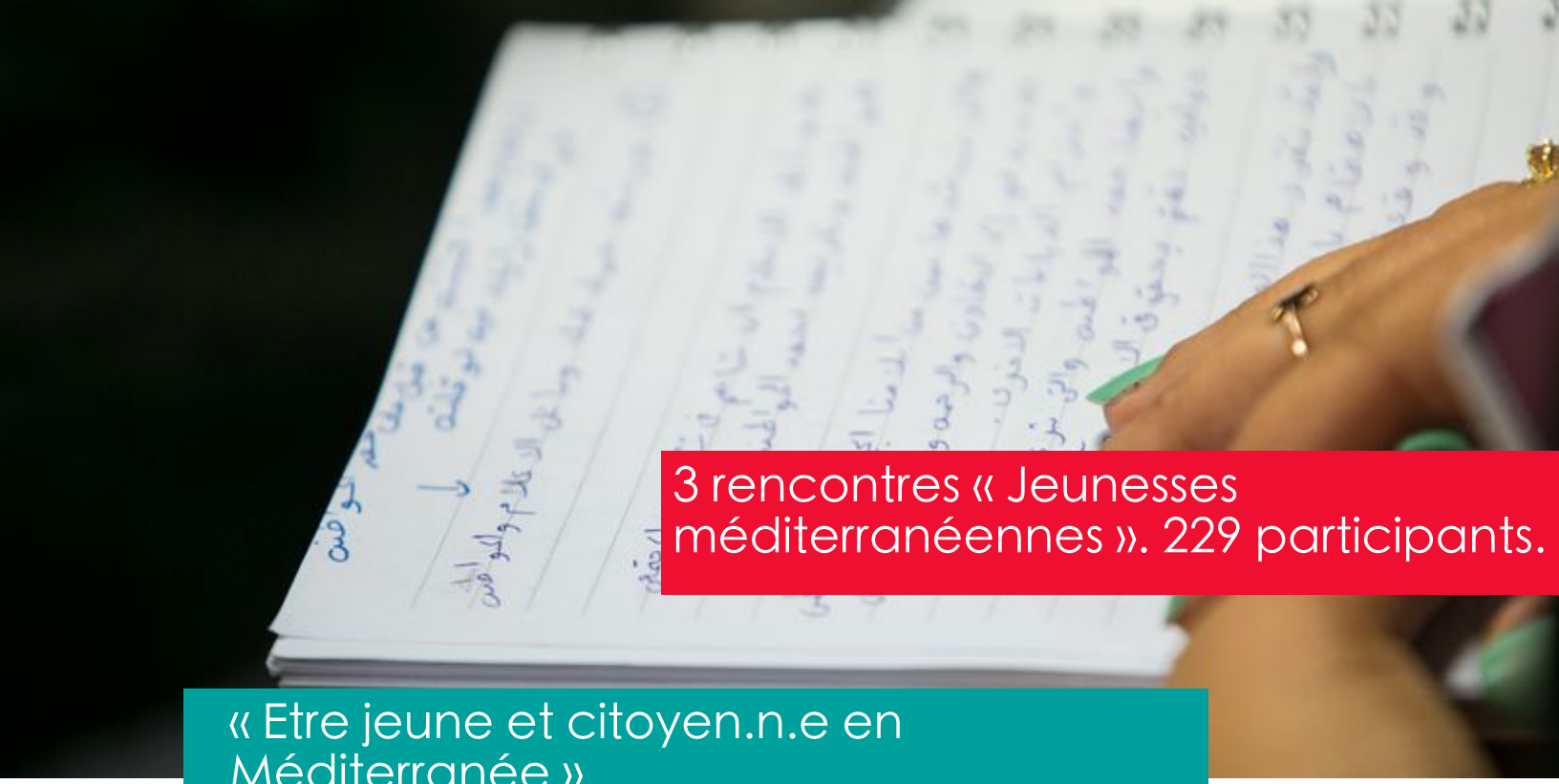
---

[3] Alter'Solidaire, ASHMA, Ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône, PCMMO, ONORIENT, Solidarité Laïque, AMSED, NOUAS, Arcenciel France,

[4] Réseau Marocain des ONG en 2017, Jeunesse +, Act'Or, NOVA et SID en 2018

[5] http://www.euromed-france.org/rencontre-intermediaire-noyau-dur-rencontres-jeunesses-a-paris-juin-2017/

[6] http://www.euromed-france.org/rencontre-intermediaire-noyau-dur-rencontres-jeunesses-mediterraneennes-tunis-juin-2018/



3 rencontres « Jeunesses méditerranéennes ». 229 participants.

« Etre jeune et citoyen.n.e en Méditerranée »

PARIS – 2015

La première rencontre « Jeunesses méditerranéennes » s'est tenue les 9 et 10 octobre 2015 à Paris. Cette rencontre inaugurale, organisée en partenariat avec le Master CIAMO, a permis de nouer des premiers contacts et de lancer un travail de réflexion sur 4 thématiques : l'accès à l'emploi et à la formation pour les jeunes, la libre circulation des jeunes dans l'espace méditerranéen, le rôle de la culture et des arts pour les jeunes générations et la participation citoyenne, sociale et politique. Une série d'ateliers a permis aux participants **d'échanger autour de ces 4 thématiques, de dresser un premier constat et d'avancer des recommandations générales**.

Cette rencontre avait aussi pour objectif de **sensibiliser le grand public et les acteurs institutionnels sur les enjeux et les défis de la jeunesse en Méditerranée**. En clôture de la rencontre, un débat public s'est tenu à l'Université Panthéon Sorbonne Paris 1. Ce débat s'est structuré autour des conclusions des ateliers et des témoignages de jeunes participants du Sud et du Nord de la Méditerranée.

Cette rencontre a regroupé 92 participants représentant 11 pays.







«.État des lieux de la situation de la jeunesse en Méditerranée »

CASABLANCA – 2017

Cette rencontre s'est tenue du 3 au 5 avril 2017 à Casablanca, en partenariat avec le Réseau Euromed marocain des ONG et ONORIENT, et a alterné des ateliers thématiques sur emploi-formation-travail décent/ mobilité-libre circulation/ art-culture/ citoyenneté-média, **avec un temps consacré à la justice climatique et sociale, des visites de terrain, et s'est terminée par un débat public** (réunissant une centaine de personnes). Destinée à mettre en lien différents acteurs de la jeunesse du pourtour méditerranéen, cette rencontre a réuni 72 participants de 14 pays différents (Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Jordanie, Liban, Libye, Malte, Maroc, Palestine, Portugal, Tunisie). L'objectif de ces trois journées était de dresser un diagnostic partagé et de sensibiliser le grand public et les acteurs institutionnels sur les enjeux et les défis de la jeunesse en Méditerranée sur la situation de la jeunesse en Méditerranée.

LES VISITES DE TERRAIN

Le Réseau Euromed marocain des ONG, le Centre marocain pour la jeunesse et les transitions démocratiques, le Théâtre Nomade, l'Association Tahadi pour l'environnement, Racines, Initiatives urbaines, l'Organisation marocaine des droits de l'homme et la Fondation marocaine de l'étudiant.







© Safaa Richard

« Jeunesses méditerranéennes. Point sur les pratiques innovantes en direction des jeunes méditerranéen.ne.s »

ALGER – 2018

Cette rencontre s'est tenue du 12 au 14 avril 2018 à Alger, en partenariat avec les associations algériennes Jeunesse + (Alger), SID (Akbou), Act'Or (Oran et NOVA (Tindouf). Seulement 65 personnes, sur une centaine prévue, ont pu y participer. Deux raisons expliquent cette situation. Tout d'abord, des participants de plusieurs pays n'ont pu obtenir le visa pour l'Algérie. Cela en raison d'un contexte général de méfiance du régime vis-à-vis de la société civile et des ONG internationales. Ensuite, un crash d'avion survenu la veille de la rencontre a entrainé un deuil national de trois jours.

Cela a fortement impacté la rencontre, tant sur le fond que sur la forme, et a amené le REF à annuler la venue d'une partie des participants algériens.

L'objectif de cette rencontre était de c**apitaliser sur les pratiques** des participants à travers 8 ateliers recoupant les thématiques suivantes : emploi et formation, mobilité et vulnérabilité, justice sociale et climatique, citoyenneté, art et culture. Les participants ont pu présenter leurs projets et interagir au sujet des difficultés qu'ils rencontrent. Des pratiques et solutions concrètes ont pu ressortir de ces échanges. Ces ateliers ont été complétés par des visites d'associations algéroises.





© Safaa Richard

La jeunesse face à ses défis

L'accès à l'emploi et à la formation

Les jeunes et l'emploi : la grande désillusion

Le pourtour méditerranéen est caractérisé par un fort taux de chômage des jeunes. Quelques statistiques nationales permettent de mesurer l'ampleur du phénomène. Le taux de chômage des moins de 25 ans atteint, au Maroc, 28,2% en 2017[7], quand il est, en 2015, de 30% en Algérie[8]. En 2017, le chômage des jeunes atteint en Egypte et en Palestine, respectivement 34% et 44%[9]. Sur la rive nord de la Méditerranée, la situation n'est pas bien meilleure. En 2017, c'est 45% des Grecs de moins de 25 ans qui se trouvaient au chômage, 41% en Espagne, 32,2% en Italie et 23,6% en France[10]. Cette situation a un fort impact sur les jeunes : difficultés à quitter le foyer familial, à fonder une famille, à s'émanciper économiquement et socialement pour ne citer que celles-ci.

Les jeunes sont en première ligne face aux défis de l'accès à l'emploi. Cette situation est d'abord le reflet d'une région euroméditerranéenne globalement en proie à une profonde crise économique et sociale qui accroit la vulnérabilité de ses populations. Les raisons de ces difficultés sont multiples. On pense d'abord à la crise de 2008 qui a porté un coup dur aux économies du pourtour méditerranéen et plus particulièrement à celles de la rive nord. Le PIB espagnol a chuté de 3,5% en 2009, les PIB italien et grec ont chuté la même année respectivement de 5,4% et 4,3%. Bien souvent ce sont les jeunes qui ont été les premiers touchés par les conséquences de cette crise. En effet, les crises politiques qui ont traversé la rive sud de la Méditerranée ont déstabilisé des économies déjà fragiles et peu diversifiées. On pense par exemple à la dégringolade du secteur touristique en Tunisie et en Egypte après 2011, ou à la chute de la production pétrolière consécutif à la guerre en Libye. Expliquer le fort taux de chômage des jeunes par des analyses purement macroéconomiques et conjoncturelles s'avère néanmoins insuffisant. De nombreux facteurs internes expliquent aussi cette situation. La persistance de systèmes de rente, c'est-à-dire de systèmes assurant la captation de ressources et d'activités économiques par une oligarchie, freine l'insertion des jeunes dans l'emploi. L'ouverture incontrôlée des marchés, notamment au sud de la Méditerranée, a eu tendance, paradoxalement, à maintenir et consolider les rentes.

---

[7] HCP. https://www.hcp.ma/La-Situation-du-marche-du-travail-en-2017_a2108.html

[8] ONS - décembre 2015. http://www.ons.dz/IMG/pdf/DSEmploi0915.pdf

[9] Banque Mondiale - https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/sl.uem.1524.zs

[10] Le Monde – avril 2017. https://abonnes.lemonde.fr/economie/article/2017/04/26/le-fleau-europeen-du-chomage-des-jeunes_5117693_3234.html

Les logiques économiques libérales montrent, à l'échelle de toute la Méditerranée, leurs limites en termes d'inclusion et de réduction des inégalités.

La corruption, enfin, agit comme un catalyseur de ces phénomènes, contribuant à exclure toujours un peu plus les jeunes de l'emploi.

Dans cette situation de sous-emploi, **le diplôme de l'enseignement supérieur n'est plus la garantie d'une ascension sociale ni même d'un accès à un emploi décent**. Le mouvement des diplômés chômeurs marocains, actif depuis une vingtaine d'années, est là pour rappeler que cette réalité est un phénomène profond et continu. Les mutations économiques de ces 20 dernières années, avec l'émergence du numérique, l'automatisation et l'ouverture des marchés, ont accentué ce découplage entre diplôme et emploi. Le trop faible investissement public dans la formation n'a pas permis d'accompagner au mieux ces mutations. **La formation « tout au long de la vie » demeure encore dans nombre de pays un mirage**. Alors que l'on demande de plus en plus aux individus de la flexibilité et de l'adaptation, trop peu est fait pour leur en donner véritablement les moyens. Ainsi, face à des économies fragilisées, en mutation continue, les jeunes méditerranéens trouvent difficilement leur place sur un marché de l'emploi de plus en plus précarisé.

La situation n'est cependant pas monolithique, les jeunes n'ont pas tous les mêmes chances face au marché du travail. Cette inégalité des chances a pour corollaire les inégalités sociales, économiques et territoriales. **La première des inégalités est celle face à l'école**. Certains pays méditerranéens, comme l'Egypte ou le Maroc, voient depuis plusieurs décennies une dégradation continue de leurs systèmes éducatifs. Le résultat : un système éducatif à deux vitesses, avec d'un côté les écoles publiques, gratuites et sous-dotées, et de l'autre les écoles privées, payantes et mieux équipées. **Il existe par ailleurs, au Sud comme au Nord de la Méditerranée, des fractures importantes entre zones rurales et urbaines**. L'offre de formation a tendance à se concentrer dans les grands centres urbains, restreignant ainsi les possibilités d'une partie de la jeunesse.

Face aux fractures territoriales, **la mobilité est un levier crucial** pour permettre aux jeunes d'acquérir de nouvelles compétences et expériences. Or, les dispositifs accompagnant cette mobilité, au sein même des pays, sont quasi inexistants. Au-delà des inégalités sociales face à l'école et aux études, l**e marché de l'emploi est aussi discriminant socialement**. Le savoir-faire laisse de plus en plus de place à la notion plus subjective de savoir-être. Un savoir qui résulte avant tout d'un capital culturel hérité de son milieu social. Pire, la simple appartenance à une communauté sociale, culturelle ou politique peut constituer dans certains endroits le seul critère d'éligibilité ou d'exclusion à un emploi. A toutes ces inégalités se superposent celles liées aux **discriminations** touchant les femmes, les minorités sexuelles, les immigrés, les personnes en situation de handicap, etc… Si la jeunesse peut être perçue comme une transition entre l'adolescence et l'âge adulte, avec toutes les étapes d'émancipation (départ de la famille, accès à un logement indépendant, entrée dans la vie professionnelles), cette période a aujourd'hui, de fait, tendance à s'étaler sur une période plus longue, avec parfois des retours en arrière.

L'emploi est un moyen d'épanouissement personnel, mais il demeure avant tout un moyen de survie. De plus, le travail a tendance à protéger de moins en moins : forte persistance de l'économie informelle, flexibilisation et précarisation du travail. Dans ces conditions, **trouver un emploi décent, c'est-à-dire qui offre des garanties en termes de protection sociale, de santé, de temps de travail et de conditions salariales, est un véritable défi**. La précarité des jeunes progresse et accentue les inégalités. Dans un marché de l'emploi où l'individu est trop souvent réduit à sa fonction productive, quelle place pour les aspirations de la jeunesse ?

Le secteur associatif : la promotion d'autres voies vers l'emploi

Les associations s'adressent également aux jeunes laissés « sur le bas-côté » : peu ou pas diplômés, éloignés du marché du travail. La **formation et l'accompagnement sont les principaux leviers des associations pour lutter contre l'exclusion des jeunes du marché du travail**. Des dispositifs permettent de s'adresser à des publics plus spécifiques que « les jeunes ».

Dans tous les pays méditerranéens des associations, comme Act'Or en Algérie, œuvrent à l'insertion économique et sociale des personnes en situation de handicap. Cela prend bien souvent la forme d'un accompagnement personnalisé sur le long terme.

D'autres organisations accompagnent spécifiquement les femmes vers l'emploi, un vecteur d'autonomisation et d'émancipation. En complément à ces actions de terrain, des associations portent des **plaidoyers auprès des pouvoirs publics**. Il s'agit de défendre les intérêts des demandeurs d'emploi, de faire remonter leurs préoccupations et de promouvoir des solutions innovantes.

Des organisations de la société civile méditerranéennes vont plus loin en proposant de nouveaux modèles économiques plus inclusifs. Plus qu'une simple mode, **l'économie sociale et solidaire (ESS) repense le rapport de l'activité économique au social et à l'environnement**. L'entreprise sociale, qu'elle soit une association ou une structure commerciale plus classique, poursuit des objectifs sociaux et/ou environnementaux tout en générant des revenus. Dans cette démarche, le travailleur, qu'il soit le bénéficiaire direct ou non, est au cœur d'une dynamique collective. L'ESS entend proposer des emplois décents, (re)donner du sens au travail et impacter de manière positive la société. Tout un programme !

ZOOM

*L'Association Tunisienne de Défense des Demandeurs d'Emploi de Kasserine – **Tunisie***



La région de Kasserine est caractéristique de l'intérieur de la Tunisie avec un fort taux de chômage et une prédominance de l'économie informelle. La misère sociale a contribué à jeter dans la rue des milliers de jeunes lors de la Révolution de 2011. Le bilan fut lourd pour la ville : 14 jeunes de Kasserine sont morts sous la répression policière. La Révolution est passée, la situation, elle, n'a pas changé. L'ATDDEK entend défendre les droits des chômeurs de la région tout en proposant des solutions d'accompagnement vers l'emploi. Le projet « Pas à pas » consiste à former 40 femmes à l'élevage de poulets et 6 jeunes « diplômés-chômeurs » à la gestion financière et administrative et aux techniques de marketing et de commercialisation. L'idée est que la production d'œufs soit écoulée par une structure d'économie sociale et solidaire (ESS) gérée par ces 6 jeunes.

*Les maisons en bouteilles en plastique – **Sahara Occidental***



Tateh Lehbib Braica, 27 ans, est un ingénieur sahraoui. Après des études en génie civil aux Iles Canaries, Tateh revient au camp de réfugiés dans lequel il a grandi. Il se met en tête de construire une maison pour sa grand-mère adaptée au climat extrême de cette région du monde. Mais comment ? Tateh a l'idée d'utiliser les innombrables bouteilles en plastique qui jonchent les environs. C'est ainsi que nait la première maison faite en sable et en bouteille en plastique. Economique et écologique cette maison plait aux habitants et aux bailleurs de fonds internationaux. Le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) octroie un financement permettant la construction de 25 nouvelles maisons dans la région de Tindouf. La collecte, le transport des bouteilles et la construction permettent d'employer une main d'œuvre locale. Le pari est gagnant pour Tateh qui n'entend pas s'arrêter là. Il prévoit d'exporter et populariser sa technique de construction à travers le monde.



Tateh Lehbib



La libre circulation dans l'espace méditerranéen

La mobilité en Méditerranée face aux inégalités et à la fermeture des frontières

Partir en vacances à Rome, aller voir des amis à Beyrouth, participer à une rencontre au Caire ? Pas de problème pour le jeune européen. Il veut s'installer une année à Casablanca ? Il sera alors considéré comme expatrié. Mais qu'en est-il pour un jeune tunisien qui souhaiterait faire la même chose ? D'abord, il prendra un rendez-vous au consulat, devra prouver, documents à l'appui, qu'il est solvable. Il devra motiver sa demande, convaincre qu'il veut juste passer un court séjour et revenir. Il paiera les frais de dossier. Ensuite, il attendra. Peut-être que cela aboutira, peut-être pas. Imaginons ensuite qu'il décide de s'installer quelques mois à Barcelone pour travailler. Imaginons qu'il passe entre les mailles du filet consulaire et que sa demande soit acceptée. Il sera considéré comme immigré.

L'inégalité face à la mobilité se cristallise sur la question des visas, avec une forte inégalité nord/sud certes, mais également sud/sud. Le programme « Jeunesses méditerranéennes » n'échappe d'ailleurs pas à cette réalité. Chaque année, plusieurs participants ont dû annuler leur venue car ils n'ont pas pu obtenir de visas pour se rendre dans le pays hôte. Une partie de ces refus s'inscrit dans le climat de méfiance envers certains pays, aux premiers rangs desquels la Libye et la Syrie, considérés comme des pays particulièrement dangereux en tant que hauts lieux de terrorisme d'une part, et, surtout, comme terres d'exil d'autre part. **Les jeunes palestiniens sont aussi largement entravés** dans leur mobilité, pour des raisons liées à l'occupation israélienne. Si les participants résidant en Cisjordanie, au terme de nombreux aller-retours pour obtenir leurs visas et après le passage de multiples check-points, ont finalement pu être présents, les jeunes Gazaouis ne peuvent pas en dire de même.

Certains pays sont également très regardants quand il s'agit d'accueillir et de laisser sortir de leur territoire des jeunes engagés pour participer à des évènements internationaux. Et ce s**ous couvert de lutte contre le terrorisme et de suspicion de collusion avec des puissances étrangères** ; ces "arguments" ont encore de beaux jours devant eux ! Ainsi, aujourd'hui en Méditerranée, de nombreux jeunes se retrouvent assignés à résidence.

Les obstacles à la mobilité sont aussi économiques et sociaux. Elle a un coût indéniable. Au nord comme au sud, celle-ci reste le privilège d'une minorité, l'apanage des élites. L'argent ne connait pas de frontières, dit-on. Les politiques publiques de lutte contre l'immigration clandestine imposent aux candidats à la mobilité de prouver leur solvabilité et la stabilité de leur situation (argent placé sur un compte, contrat de travail, statut d'étudiant, famille, …) lors de leur dépôt de demande de visa, afin de démontrer leur intention de rentrer dans leur pays d'origine à l'issu de leur séjour. Dans ces conditions, voyager demeure donc un rêve impossible pour une grande majorité de jeunes du sud de la Méditerranée, qui peinent bien souvent à trouver un emploi et à stabiliser leur situation. Au Nord, les jeunes profitent de leur relative facilité à voyager. Quant aux programmes d'échanges, ils ne font pas exception à cette règle. Malgré quelques tentatives visant à faciliter les échanges nord-sud, comme les programmes de volontariat international, les barrières administratives restent fermement en place.

Ce constat ne répond pas qu'à des raisons financières. **Des freins socio-culturels à la mobilité persistent** : crainte de sortir de son territoire, enclavement des territoires et insuffisance des transports, moindre maitrise des langues étrangères, … A ces obstacles s'ajoutent ceux liés au genre. Au Sud comme au Nord de la

Méditerranée, des formes de modèles patriarcaux persistent. Dans ces contextes, l**a mobilité des femmes** est fortement réprouvée car perçue comme superflue et inutile. Il arrive que la sortie du territoire soit conditionnée à une autorisation du mari ou du père ou à la présence d'un chaperon. Les difficultés rencontrées par les jeunes méditerranéens face à la mobilité forment un mur très difficilement franchissable.

Par ailleurs, l'absence de statuts juridiques adéquats pour les jeunes qui souhaitent bénéficier d'expériences à l'étranger limite leur circulation et contribue à rendre vulnérables ceux qui sont déjà mobiles. A titre d'exemple, la préférence communautaire en vigueur en Europe dans le cadre de l'emploi a des répercussions négatives sur la mobilité des jeunes non européens. **La prise en compte du droit à la mobilité dans les politiques « jeunesse » des différents pays est donc une priorité**.

Des dispositifs publics ou privés existent pour permettre à une plus grande diversité d'individus de se former, d'étudier et de travailler à l'étranger. Mais ces derniers souffrent d'un manque de visibilité, notamment auprès des populations les plus éloignés des réseaux et de l'information. Par ailleurs leur ampleur est insuffisante pour répondre aux besoins de mobilités de la jeunesse méditerranéenne, mais aussi africaine.

Ce manque de dispositifs légaux, combiné à la fermeture des frontières, alimente une migration considérée comme « illégale ». Cette migration, instrumentalisée par les nationalistes et xénophobes de tout bord, livre les migrants, parmi lesquels une large proportion de jeunes, aux pires dangers de la route : rapts, rackets, exploitations, violences, discriminations, viols, emprisonnement et, comme chacun le sait, ces dangers s'avèrent trop souvent fatals aujourd'hui. **Alors que des migrants sont raccompagnés et abandonnés en plein désert du Sahara, alors que la Méditerranée se transforme jour après jour en cimetière à ciel ouvert, il semble primordial de replacer l'humanité au cœur des politiques migratoires.**

Quand les sociétés civiles s'engagent pour la mobilité des jeunes et l'accueil des populations migrantes

La mise en réseau, géographique ou thématique, d'organisations de la société civile est une lame de fond en Méditerranée. Ces réseaux permettent aux organisations de mieux faire entendre leurs voix, de partager leurs expériences et de s'inscrire dans des projets communs, afin de défendre collectivement le droit à la mobilité et la reconnaissance d'un statut digne pour les migrants. La mise en réseau est aussi un moyen de favoriser la mobilité interne des jeunes actifs dans la société civile. Les formations et ateliers organisés via ces réseaux sont autant d'occasions de se mettre en lien, de découvrir d'autres régions et d'autres réalités de leurs propres pays.

Cette mise en réseau peut aussi être transnationale. Des rencontres internationales, comme les rencontres « Jeunesses méditerranéennes », ou des dispositifs d'échanges permettent à des jeunes de voyager et d'échanger avec d'autres jeunes de différents pays. Cela peut prendre la forme de séjours courts, de quelques jours à quelques semaines. **Les organisations de la société civile ont un rôle primordial à jouer dans la mobilité des jeunes méditerranéens.**

Parce que les migrations sont une réalité qu'il convient de regarder en face et que le déni n'est pas une option. Parce que, malgré les politiques répressives et la xénophobie rampante, l'accueil et la solidarité parlent encore à nombre de citoyens en Méditerranée, de nombreuses organisations de la société civile du pourtour méditerranéen œuvrent auprès des populations migrantes. **Ces associations sont souvent leur seul soutien humanitaire, juridique et économique. Elles sont les derniers remparts face à l'indignité et à l'inhumanité…**

ZOOM

AMSED – **France**

Depuis 1998, l'Association Migration, Solidarité et Echanges pour le Développement (AMSED), membre du REF, œuvre pour le dialogue interculturel et le développement local à travers des chantiers internationaux, des voyages solidaires, des échanges euro-méditerranéens et des animations de rue. L'un des quatre axes d'action de l'AMSED est la promotion des voyages solidaires pour les jeunes. Dans ce cadre, l'association organise des chantiers de volontariat et des formations internationales et accueille des jeunes des rives de la Méditerranée en Service Volontaire Européen (SVE).



Istanbul and I – ***Turquie***

Istanbul and I est une communauté de jeunes volontaires qui travaille auprès des populations marginalisées, en particulier migrantes. L'association a pour objectif de construire une ville et un espace public plus inclusifs et pluralistes. Pour cela, Istanbul and I multiplie les partenariats et les projets avec le secteur associatif istanbuliote. Ces projets entendent mettre en lien les différentes communautés d'Istanbul, tout en œuvrant à une plus grande intégration des populations migrantes. Les jeunes volontaires d'Istanbul and I animent des clubs de discussions multilingues, organisent des évènements culturels, donnent des cours pour les mineurs étrangers non accompagnés ou, encore, distribuent des repas aux populations démunies.



Marea Granate – ***Espagne***

Marea granate (Marée Grenat) est un mouvement transnational, non partisan et féministe, formé par des émigrant-es provenant d'Espagne, dont l'objectif est de dénoncer les causes, ainsi que les responsables, de la crise socio-économique qui les force à émigrer. Le collectif est né en suivant l'exemple d'autres mouvements sociaux espagnols apparus ces dernières années. Il est le relais de ces mouvements en dehors du pays. Leur marée est grenat, comme la couleur des passeports espagnols, symbole de leur émigration forcée.



La participation citoyenne

« Sois jeune et tais-toi »

En Méditerranée la participation à la vie citoyenne des jeunes est pleine de paradoxes. Une partie de la jeunesse a été le fer de lance de larges mouvements citoyens de contestation. On pense aux manifestations du « Printemps arabe » en Tunisie, en Syrie, au Egypte, à la mobilisation des indignés en Espagne et en Grèce, à Nuit Debout en France. Ces révoltes fulgurantes ont surpris le monde entier et ont permis de mettre en lumière le grand malaise économique et social des sociétés concernées. Puis l'euphorie est retombée et, sauf en Espagne, la jeunesse s'est retirée du devant de la scène. **Aujourd'hui les jeunes s'investissent peu dans les partis politiques et sociaux, et constituent la part de la population qui participe le moins aux élections**. Sentiment d'illégitimité ? Réel désintérêt ?

Le sentiment, peut-être, que la jeunesse n'est qu'une variable d'ajustement des politiques publiques, qu'elle n'a pas voix au chapitre, qu'elle a encore tout à apprendre. La très faible proportion de jeunes dans des postes de décisions, le peu de renouvellement générationnel de la classe politique et au sein du monde médiatique, et bien souvent l'immobilisme des dirigeants dans la lutte contre l'injustice sociale et pour la défense des droits fondamentaux, accentue la méfiance, la démobilisation, voir le pessimisme de la jeunesse.

Si les médias sont des miroirs tendus à nos sociétés, les jeunes ont du mal à y percevoir leur reflet. En effet, **trop peu de place est donnée à cette jeunesse qui s'engage, qui entreprend et qui fait bouger les choses**. Trop peu de place également pour les sujets qui les préoccupent et les intéressent.

Les médias traditionnels sont accusés de tous les maux : d'être trop proches des pouvoirs politiques, de s'aligner sur des intérêts privés, d'exclure les jeunes et les classes populaires. Les jeunes manifestent pourtant, au-delà de la pratique des réseaux sociaux, un grand intérêt pour les médias. Le développement par les jeunes de médias indépendants aux multiples visages est une réalité aujourd'hui, de même que le besoin d'apprentissage dès le plus jeune âge d'une capacité de recul vis-à-vis de l'information de masse. L'esprit critique et le libre arbitre sont des conditions sine qua none pour vivre une citoyenneté active.

La jeunesse est perçue à travers son potentiel de déstabilisation et se trouve au cœur des politiques de lutte contre la migration clandestine, la radicalisation et le terrorisme. Cette classe dangereuse semble perçue comme **une population qu'il s'agit de canaliser plutôt que d'émanciper, comme un problème plutôt que comme une solution**. Les jeunes méditerranéens, pourtant, sont nombreux à s'engager dans des initiatives locales ou globales, dans des organisations de la société civile, des mouvements formels et informels, afin de changer leur société et de revendiquer une citoyenneté active. Ils sont sources d'innovation sociale en inventant de nouvelles pratiques. Ils sont une **clé potentielle, une force en mesure de proposer des réponses nouvelles aux problématiques d'aujourd'hui**.

Le secteur associatif : un levier pour l'intégration et la citoyenneté

Les organisations de la société civile ont un rôle primordial à la fois pour impliquer les jeunes dans la vie citoyenne mais aussi leur donner des outils pour vivre pleinement leur citoyenneté.

L'investissement des jeunes dans des projets sociaux ou environnementaux leur permet d'exercer leur citoyenneté, selon leurs propres modalités, au service de la communauté.

La citoyenneté est aussi une notion qui s'apprend et que l'on s'approprie avec le temps. La société civile a un rôle à jouer dans l'éducation à la citoyenneté qui permet à l'individu d'être plus libre, conscient de ses droits et de ses devoirs.

ZOOM

Impartial Industrie – *France*

Les quartiers nord de Marseille souffrent de multiples maux : enclavement, précarité, insécurité, manque d'infrastructures. Comment occuper les jeunes et les faire sentir pleinement citoyens quand l'Etat semble leur tourner le dos ? Telle est la mission d'Impartial Industrie qui accompagne les jeunes dans leurs projets et les rendent pleinement acteurs et autonomes.

Une des activités phares d'Impartial Industrie : la réalisation, avec les jeunes du quartier, de courts métrages de prévention ainsi que de reportages sur des actions citoyennes. Au-delà de l'impact sur les jeunes actifs dans le projet et le territoire, ces vidéos sont de véritables ressources gratuites et facile d'accès pour les éducateurs, jeunes et parents. La preuve ? Leur court-métrage « Addiction » posté en juillet 2017 et qui cumule déjà, un an après, près de 400 000 vus sur Youtube[11]. **Permettre aux jeunes de vivre leur citoyenneté passe aussi par la possibilité de s'exprimer et d'être écoutés.**



Nova – *Sahara Occidental*

Alors que le conflit dure depuis plus de 40 ans, les nouvelles générations saharaouies n'ont jamais connus autre chose que la condition de réfugiés et la vie dans les camps. Coincée entre la frontière algérienne et le « mur de sable » marocain, les perspectives sont plus que limitées pour cette jeunesse. La frustration grandit en même temps que le désir de prendre les armes. La violence comme seule réponse à la résignation. L'association Nova s'est construite autour d'un groupe de jeunes refusant le dilemme du tout ou rien. La ligne tracée par l'association : la non-violence. Nova travaille ainsi directement avec les jeunes en organisant des ateliers, des tables rondes et des séances de sensibilisation. Un des projets phares ? la création d'un espace de dialogue qui permet de libérer la parole des jeunes.



[11] https://www.youtube.com/watch?v=guNJ_PH92pg&t=33s

Filastiniyat – ***Palestine***

Alors que le conflit et l'occupation israélienne focalisent encore et toujours une partie des efforts de la société civile palestinienne, des organisations de la société civile entendent faire avancer en parallèle d'autres causes. Parmi elles, Filastiniyat (« les Palestiniennes ») entend promouvoir la participation des femmes et des jeunes à tous les niveaux.

Pour cela l'association est à l'origine de plusieurs projets. Créé en 2010, le Club des femmes journalistes est un syndicat qui soutient et met en relation les journalistes palestiniennes. Filastiniyat est aussi à l'origine du NAWA – Women Online News Agency, un média qui s'intéresse aux populations sous-représentées dans l'espace médiatique : femmes, jeunes, handicapés … Enfin, l'association anime des débats et porte des actions de plaidoyers sur la condition des jeunes et des femmes en Palestine.





La liberté d'expression et de création

Les inégalités face à l'art et la culture : accès, création, diffusion

L'art et la culture ont constitué de tout temps un important moyen d'expression. Le bouillonnement créatif accompagne bien souvent le bouillonnement politique. L'exemple le plus récent est sans conteste la **libération créatrice qui a suivi les « Printemps arabes »** avec, par exemple, l'explosion du street art et l'émergence de nouveaux styles musicaux comme l'électro chaabi en Égypte. Les jeunes sont au cœur de l'émergence de ses nouvelles pratiques artistiques.

L'art et la culture sont de puissants vecteurs de citoyenneté. Ils permettent aux individus de s'inscrire dans une histoire et des traditions tout en les dépassants, en s'en affranchissant.

Cependant, les inégalités sociales et territoriales d'accès à l'art et la culture sont criantes. L'offre culturelle est onéreuse, ce qui restreint la pratique et/ou la fréquentation de lieux de cultures à certains pans de la population. De plus, le sous-investissement dans les structures culturelles tend à créer un accès à la culture à deux vitesses. Les campagnes, les petites et moyennes villes n'offrent pas les mêmes possibilités d'accès : manque de musées, de salles de concert, de cinémas, de bibliothèques … L'art tend à devenir un monopole des élites urbaines, ce qui représente une réelle violence sociale. Il est fondamental de promouvoir un réel accès démocratique à l'offre culturelle, de réaffirmer que l'art appartient à tous, même aux jeunes des quartiers, mais aussi de revaloriser les pratiques artistiques de la rue.

Trop souvent des **barrières mentales et culturelles** se dressent entre l'individu et la création artistique. En effet, la méfiance des familles, les tabous qui entourent parfois le rapport au corps, la pratique féminine de certains arts. entraînent **des processus d'autocensure qui empêchent l'éclosion de vocations artistiques** au sein de la jeunesse.

Au-delà de l'autocensure, les jeunes pointent du doigt une réalité à laquelle nombre de pays font encore face, celle de la **censure issue des Etats et gouvernements**. Dans certains pays méditerranéens, c'est la liberté de création et de diffusion qui est directement menacée. Certains régimes posent des limites à l'art, souvent le dernier bastion des voix dissonantes. La culture est un outil de pouvoir que les gouvernants peuvent manipuler et orienter. **De la censure aux arrestations, en passant par les intimidations, ce n'est parfois pas anodin d'être artiste aujourd'hui en Egypte, en Algérie ou encore au Maroc**.

Dans nos pays, on constate bien souvent un manque de « culture de la culture », d'abord dans l'éducation à la culture de tout un chacun, autrement dit dans le cadre scolaire. L'art est un moyen de prendre du recul sur le quotidien, de porter un autre regard sur le monde. Cette éducation doit être obligatoire pour s'inscrire dans la formation du citoyen, accompagner les individus dans leur propre émancipation. Or, **l'éducation artistique est trop peu présente à l'école**.

De plus, la pauvreté des politiques culturelles dans nombre de territoires se manifeste notamment par l'**insuffisance voire l'absence d'un statut légal et protecteur de l'artiste** qui amène à une précarité quasi-incontournable de ceux-ci et nourrit les préjugés.

A cela s'ajoute un réel m**anque de soutien à la création indépendante et aux nouvelles formes de création, ainsi que d'espaces permettant aux artistes de créer et d'innover**. L'accent doit être mis sur la décentralisation des politiques

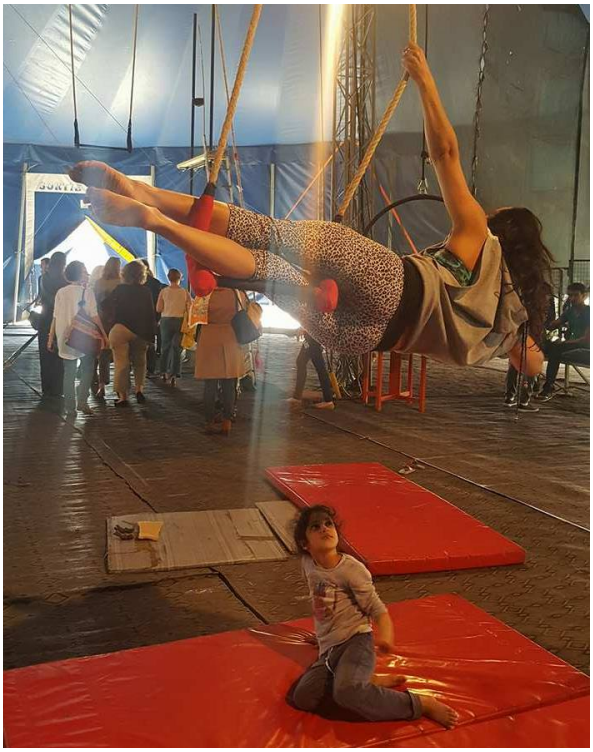
culturelles auprès des collectivités territoriales de manière à initier des politiques qui soient en adéquation avec les besoins et les spécificités de chaque territoire, en encourageant, là où cela peut être pertinent, l'usage des langues maternelles dans l'offre et les productions culturelles. Pour **favoriser les initiatives locales**, les dispositifs mobiles peuvent avoir une réelle utilité.

Afin de créer un écosystème favorable au fleurissement de la culture, il faut impérativement conduire un **suivi continu de l'application des textes internationaux qui consacrent les droits culturels à l'échelle mondiale**, à commencer par la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de Fribourg, les différentes conventions de l'UNESCO dont les plus récentes qui mettent en valeur la diversité culturelle. Les Etats de la région méditerranéenne ont généralement ratifié nombre de ces textes, mais ne veillent pas toujours à les applique.

Les organisations de la société civile, vecteurs de création et de démocratisation culturelle

Ouverture d'espaces indépendants de création artistiques, théâtres itinérants, ateliers d'art… les initiatives des sociétés civiles méditerranéennes pour promouvoir l'art et la culture ne manquent pas. **Soutenir la création et démocratiser les pratiques culturelles et artistiques, nombre d'associations agissent sur ces deux axes**.

ZOOM



Le Théâtre Nomade – *Maroc*

Face aux inégalités d'accès à la culture et à l'art au Maroc se dresse le Théâtre Nomade. Le public des quartiers défavorisés ne vient pas au théâtre ? Le Théâtre Nomade vient à lui. Telle est la philosophie de cette compagnie créée en 2006 ayant comme objectif de militer pour un accès démocratique et équitable à l'art, outil d'intégration et d'éducation populaire. Dans la droite ligne de ses objectifs, le Théâtre Nomade entend redonner du sens à l'espace public en en faisant sa scène. Déambulations de marionnettes, spectacles vivants, cirque, lecture, la compagnie utilise toute la gamme des arts de la rue pour aller à la rencontre du public. L'association propose par ailleurs aux enfants de quartiers périphériques des ateliers autour des disciplines des arts de la rue.

La Grande Maison – *Algérie*

En 2001, l'association culturelle La Grande Maison de Tlemcen est créée. Le nom de l'association fait référence à l'œuvre de l'écrivain tlemcénien Mohammed Dib. Populariser l'œuvre de l'écrivain est d'ailleurs à l'origine l'un des premiers objectifs de l'association. Pour ce faire, chaque année l'association organise le prix littéraire Mohammed Dib. Elle organise aussi des ateliers d'écriture, constitue un fond documentaire et gère une bibliothèque.

Mais La Grande Maison est bien plus qu'une association littéraire. Elle entend être un espace culturel, inclusif et pluriel : ateliers photo, théâtre, cinéma et conte, organisation de voyages culturels, expositions et représentations.



Hékau – *Egypte et France*

Hékau est une association regroupant deux artistes, une française et un égyptien, autour de la conception et de la diffusion de spectacles de marionnettes. Hékau entend replacer l'art au cœur de l'espace public en jouant en partie dans la rue, au contact des populations. Les marionnettes géantes interpellent et suscitent à chaque fois la curiosité, que ce soit dans les rues du Caire, de Montreuil ou de Tanger.

Hékau entend aussi populariser la pratique de la marionnette en animant des workshops auprès de jeunes et co-construire des projets culturels avec de nouveaux publics. En effet, Hékau présente la marionnette comme un art populaire. D'une part parce qu'Hékau sort des théâtres pour aller dans la rue et d'autre part parce que la marionnette s'inscrit dans une longue tradition d'impertinence et de critique envers les puissants.







La justice sociale et climatique

Face au drame annoncé, comprendre

Ce n'est pas un mythe, ni une croyance. C'est un fait. Le climat de notre monde se dérègle. Les épisodes climatiques extrêmes se multiplient bouleversant nos sociétés, au Nord comme au Sud. Les projections des experts sont pessimistes, voir alarmistes : hausse des températures, baisse de la pluviométrie, élévation du niveau de la mer, désertification… Déjà on peut imaginer les conséquences sur les populations de la région : insécurité alimentaire, stress hydrique, migration de masse, instabilité politique. Ainsi, le pire est à prévoir. Pourtant, aucun changement majeur dans nos modes de production et de consommation n'a eu lieu. Les déclarations de bonnes intentions se multiplient, les sommets internationaux se succèdent. **La planète, elle, accélère son réchauffement sacrifiant l'avenir des jeunes d'aujourd'hui et de demain**.

S'attaquer aux sources du problème nécessite de se pencher sur la notion de **justice climatique**. Le dérèglement climatique se nourri de notre appétit pour la croissance économique. Nous produisons, consommons de manière exponentielle. Ce système économique est destructeur car basé sur la hausse continue et sans fin de nos émissions de gaz à effet de serre. Il est aussi et surtout, profondément inégalitaire. Nous ne sommes pas responsables de manière égale devant la crise climatique que connaît le monde. **Les pays du Nord, de par leur mode de production, de consommation et de vie portent en eux les principales raisons de cette crise**. Si on prend une autre échelle, nationale ou locale, nous n'impactons pas tous de la même façon notre planète. Les industries, notamment minière et extractives, les transports, les modes de consommations influencent de manière significative le climat mais aussi l'environnement à l'échelle locale. Face à cela, encore trop p**eu de législations claires qui régulent la production, qui protègent les écosystèmes et la santé des populations, en Méditerranée**.

La notion de justice climatique se double de celle de **justice sociale**. Le dérèglement climatique accentue les inégalités. Les phénomènes météorologiques extrêmes, combinés à la destruction des écosystèmes, vont bouleverser des modes de vie, remettre en cause des activités économiques et pousser des populations à émigrer. **Défendre les conditions de vie de ces populations, leur droit à un travail digne et à un environnement sain est, depuis plusieurs années, au cœur des revendications des sociétés civiles et des mouvements sociaux en Méditerranée**.

Parler de justice sociale et climatique, c'est prendre conscience de ces inégalités, de les dénoncer et de les corriger. C'est agir à la fois au niveau local et global. **C'est remettre au centre du combat climatique la notion de bien commun et d'intérêt général. La jeunesse doit prendre sa part dans ce combat**. C'est cette jeunesse qui subira le plus les conséquences du dérèglement climatique. C'est elle aussi qui devra rendre des comptes aux générations futures.

Plaidoyer, sensibilisation et innovation : quand la jeunesse méditerranéenne s'engage pour le climat et l'environnement

Sans attendre que les solutions viennent des pouvoirs publics, sans dépendre d'agendas politiques, des jeunes militants associatifs méditerranéens s'activent pour l'environnement et le climat. Sensibiliser, proposer des alternatives, innover, telles sont les solutions proposées par les participants aux rencontres Jeunesses méditerranéennes.

ZOOM

Zero Waste Tunisia – *Tunisie*

L'association fait partie du réseau mondial « Zero Waste ». Comme annoncé dans le nom de l'association, son but est de promouvoir une gestion des déchets plus durable. Zero Waste Tunisia entend promouvoir de bonnes pratiques et fournir l'appui pour créer des communauté zéro déchet et zéro gaspillage. Pour cela l'association s'évertue à sensibiliser le grand public, et particulièrement les enfants, à travers des présentations et des ateliers de recyclage.

Ce travail de sensibilisation est complété par un travail de conseil et de plaidoyer auprès des autorités. L'un des projets phares : la création d'une première « Zero Waste Municipality » en Tunise. L'idée est que l'association accompagne la municipalité afin qu'aucun déchet de la ville n'aille à la décharge.



JIEC – *Italie, Maroc, Tunisie, France*

La Jeunesse Initiative et Engagement pour le Climat (JIEC) est un réseau d'associations méditerranéennes, du nord et du sud, investie sur la question climatique et environnementale. La JIEC a été créée en 2015 à Marseille simultanément à la COP 21. L'objectif du réseau est de sensibiliser le grand public, et la jeunesse en particulier, au changement climatique.

Chaque antenne nationale mène ses propres actions et participe aux réunions internationales sur le climat. En Italie, la JIEC organise des ateliers et conférences dont l'objectif n'est pas seulement informatif. Il s'agit de pousser des jeunes à s'engager dans l'organisation de grands événements publics. Par exemple en 2017, la JIEC a organisé une conférence réunissant 300 personnes en présence de Riccardo Valentini, l'un des scientifiques ayant reçu avec Al Gore le Prix Nobel de la Paix en 2007.



L'engagement associatif en Méditerranée : un sport de combat

L'engagement n'est jamais anodin. Il prend du temps et de l'énergie, parfois des vies entières. L'engagement, c'est préférer l'intérêt général aux seuls intérêts particuliers, c'est lier son épanouissement personnel à l'épanouissement collectif. L'engagement, enfin, est une manière de ne pas se résigner au réel. **« Ne doutez pas qu'un petit groupe de citoyens engagés et réfléchis puisse changer le monde »** rappelle l'anthropologue américaine Margaret Mead.

Les rencontres « Jeunesses méditerranéennes » ont déjà réuni, trois années consécutives, des dizaines de jeunes méditerranéens engagés pour la jeunesse, la citoyenneté, l'environnement, la culture, l'emploi, le social, le handicap … Tous portaient en eux cette même volonté d'impacter le réel, d'être acteur du changement. Néanmoins, **l'engagement associatif reste en Méditerranée un parcours semé d'embûches**.

Nombre de militants associatifs doivent aujourd'hui faire face à **l'indifférence voire à la méfiance des pouvoirs publics**. Si l'insécurité des associations est parfois juridique, elle est aussi et surtout financière. La survie et la pérennité des structures associatives n'est jamais acquise. Tout peut s'arrêter très vite faute de moyens. Enfin, les difficultés à fédérer autour d'un projet sont une problématique récurrente pour les militants associatifs ayant participé aux rencontres « Jeunesses méditerranéennes ». Réticences aux changements et à l'innovation, désintérêt pour le projet, obstacles socioculturels, sont autant de raisons qui expliquent ces difficultés.

L'associatif est donc bien en Méditerranée un sport de combat. Nous allons faire le point sur les principaux obstacles auxquels les jeunes militants associatifs doivent faire face, mais aussi sur les parades qu'ils peuvent utiliser.

Faire face à la restriction des libertés associatives

Du désintérêt à la méfiance des pouvoirs publics

Les relations entre les pouvoirs publics et les organisations de la société civile sont ambivalentes. Si la présence d'associations sur un territoire est gage de dynamisme et vecteur de développement, les jeunes militants associatifs peuvent se sentir délaissés par les autorités qu'elles soient locales, régionales ou nationales. Suivant leurs propres agendas, centrés sur leurs compétences en termes de politiques publiques, les autorités politiques sont parfois indifférentes à la société civile. Cette indifférence est décourageante car le manque de soutien peut tuer des projets dans l'œuf. Comment mener un projet culturel quand les autorités locales ne permettent pas l'accès à l'espace public ? **Comment mener un projet éducatif quand la porte des écoles reste fermée aux associations ? Comment mener un projet environnemental quand les politiques publiques vont dans le sens inverse ?**

A l'indifférence peut se substituer la méfiance. Il persiste dans certains pays du sud de la Méditerranée des régimes très stricts quant aux libertés associatives. La création d'association est soumise à un régime d'autorisation plus ou moins

explicite. Les méthodes des autorités pour ne pas perdre le contrôle sur le monde associatif sont connues : critères d'éligibilité difficiles à remplir, exclusion de sujets sensibles comme la défense des droits humains, obstacles administratifs dans l'instruction des dossiers, blocage des fonds venant de l'étrangers. **De l'indifférence au harcèlement, tous les moyens sont bons pour empêcher les organisations de la société civile de travailler, quant ce n'est pas une répression sévère qui vise les associations et leurs dirigeants**.

Impliquer, convaincre ou contourner les pouvoirs publics : quelques moyens pour reprendre un peu de liberté

Au Nord comme au Sud de la Méditerranée, les pouvoirs publics apprécient de voir leurs actions valorisées auprès des populations et des médias. Il s'agit donc, pour s'assurer de leur soutien, de promouvoir l'intérêt du projet sur le fond, montrer que celui-ci s'inscrit dans des objectifs communs, tout en montrant les bénéfices en termes de communication et d'image qu'ils peuvent en tirer. Logo, partenariat, visibilité médiatique, sont autant de moyens de convaincre les autorités de soutenir le projet. A condition de ne pas être instrumentalisé !

S'assurer du soutien, même à minima, peut aussi passer par des **actions de lobbying et de plaidoyer**. Les relations interpersonnelles peuvent jouer un rôle important dans les rapports entre société civile et institutions. Des rencontres informelles avec des représentants des autorités, des personnes influentes ou ayant une autorité politique peut permettre à une organisation d'être mieux identifiée et d'installer une relation de confiance. Ce travail de relationnel est une stratégie assez classique pour amorcer un travail de plaidoyer. Néanmoins, lorsque les autorités sont ouvertement rétives au projet ou non réceptives aux demandes, il est préférable de s'unir avec d'autres organisations de la société civile pour mener un travail commun de plaidoyer. Unie, la société civile a un poids bien plus important face aux institutions.

Assurer la survie et la pérennité des structures associatives

Le financement des OSC, le nerf de la guerre

Depuis plusieurs années, l'heure est à l'austérité. **Les fonds publics, à tous les niveaux, à destination du secteur associatif se raréfient**. Tout le monde est prêt à saluer « le travail formidable » des associations, à souligner leur rôle social déterminant. Pourtant, il y a de moins en moins de fonds publics pour financer leurs projets, qui s'apparentent souvent à de véritables missions de service public. A titre d'exemple, la crise de 2008 et les politiques d'austérité qui ont suivi ont porté un coup terrible à tout le secteur associatif espagnol.

Les bailleurs de fonds fonctionnent bien souvent sur la base de projet. Les fonds sont fléchés sur un projet en particulier sur une période limitée. Cette logique pose plusieurs problèmes. Les bailleurs financent assez peu les frais de fonctionnement des organisations. Certes, les coûts liés au projet sont financés, mais qu'en est-il du reste ? Alors que les bailleurs appellent de leurs vœux à professionnaliser le monde associatif, peu de moyens permettent aux associations d'assurer leur stabilité financière et salariale sur le long terme. La fin du projet, signant la fin du financement, met en péril les acquis du projet et la pérennité de la structure. Il n'est en effet pas évident, compte-tenu des procédures lourdes, d'enchainer les financements.

Si les bailleurs financent peu les frais de fonctionnement, les exigences en termes de suivi des projets, même pour des micro-projets, sont extrêmement strictes. Cela exclu *de facto* des financements toute une série d'associations, surtout locales.

Par ailleurs, les calendriers imposés par les bailleurs de fond au niveau des appels à projets ou de la durée des projets, sont bien souvent rigides. Cette temporalité s'accorde assez peu avec celle des projets, notamment artistiques. En effet, **le temps de la création, période sans résultats tangibles, est peu adapté aux cahiers des charges des bailleurs de fonds qui exigent des résultats rapides et mesurables**. Les structures artistiques débutent bien souvent des projets sans avoir l'assurance qu'ils seront financés.

Mieux connaître les dispositifs et diversifier ses ressources

L'accès à l'information constitue la première source d'inégalité face aux financements. Une multitude de bailleurs proposent des financements et des dispositifs différents : autorités locales, fondations philanthropiques, banques de développement, entreprises privées … Un bailleur, par ses thématiques prioritaires, son mode de financement, est plus adapté à une structure ou un projet qu'à un autre. Par exemple, les dispositifs de résidence sont très adaptés aux contraintes des projets artistiques. Si, souvent, l'information est accessible librement, il faut bien la trouver. Le meilleur moyen de faire de la veille est de suivre des plateformes internet et des pages Facebook d'associations, de réseaux ou d'institutions qui diffusent les appels à projets.

Sortir de la dépendance aux bailleurs de fonds publics constitue un bon moyen d'assurer la pérennité d'une structure associative. Plusieurs stratégies peuvent permettre de diversifier les ressources. Sceller des partenariats avec des entreprises peut être une bonne alternative aux financements publics. **Les financements privés sont souvent plus souples dans leurs critères d'octroi et de suivi des projets**. Les bénéfices recherchés par les entreprises sont souvent en termes d'image et de communication. Il faut s'assurer bien sûr que les valeurs sont les mêmes. Les grandes ONG internationales peuvent aussi offrir des opportunités de financement. Il n'est pas rare que des **ONG octroient des fonds à des associations locales ou fassent appel à leur expertise thématique ou géographique**.

L'autofinancement peut être une solution permettant d'assurer en partie la pérennité d'une structure associative. La mise en place de formations ou de prestations sur mesure pour des ONG, entreprises, universités ou institutions peut permettre à des structures associatives de dégager des revenus, permettant ainsi le financement d'autres projets. Cette solution n'est cependant pas forcément adaptable à tous les types de structure. La taille, la thématique de travail, les objectifs de l'association sont autant de facteurs qui rendent plus ou moins possible une telle solution. L**e don est une autre source possible et évidente d'autofinancement**. La collecte de dons n'est pas forcément chose aisée mais peut constituer un levier financier intéressant. Le crowdfunding, les campagnes de communication, l'organisation de galas sont autant de moyen permettant cette collecte.

Le fléchage de ces dons, par exemple vers une caisse finançant des microprojets, est un moyen intéressant de susciter et valoriser les dons.

Fédérer les acteurs autour d'un projet

Des réticences au changement aux difficultés à mobiliser

Le changement rebute, interpelle, braque, plait, impressionne. Dans tous les cas il ne laisse pas indifférent. Nombre de projets associatifs impliquent un changement dans les habitudes, les pratiques ou les cadres de vie. Temporaire ou permanent, ce serait une erreur de penser que le changement va de soi, qu'il s'impose naturellement à tous. Les réticences culturelles et sociales peuvent logiquement à elles seules empêcher l'accomplissement d'un projet. **Le changement des mentalités ne s'impose pas, il se propose et se co-construit**. Ce qui est vrai pour les populations, cibles ou non du projet, peut aussi l'être pour les pouvoirs publics. Les autorités, qu'elles soient municipales, étatiques ou autres, sont prises dans des schémas organisationnels qui laissent peu de place à l'innovation et au changement. Les réticences sont d'autant plus marquées quand les changements induits par un projet associatif échappent à ces autorités. Les habitudes sont tenaces et chacun aime garder son pré carré.

Mobiliser bénévoles, populations, autorités sur un temps long ou court est aussi un véritable défi pour les travailleurs et militants associatifs. La mobilisation, qui parait évidente en tant que concepteur ou acteur du projet, l'est beaucoup moins pour les personnes extérieures ou gravitant autour du projet. La volonté de s'investir est la première des conditions à la mobilisation. Cette volonté est mouvante dans l'espace et dans le temps, contrainte par des impératifs propres à chacun. C'est pourtant, dans bien des cas, cette volonté qui fera le succès du projet.

Fédérer et impliquer par la co-construction et la pédagogie

La consultation et la concertation sont des outils classiques mais qui demeurent souvent efficaces. Cela permet de récolter l'avis et la parole des acteurs concernés en amont du projet. Le savoir profane, c'est-à-dire la connaissance issue de la pratique et de l'expérience de vie, peut nourrir et aiguiller le projet. Les personnes mobilisées se sentent de fait actrices du projet et de sa conception.

La sensibilisation est un acte pédagogique, l'explication du projet et de sa nécessité en partant de constats appréhendables par tous. Pour gagner en efficacité et préparer un changement des mentalités, plusieurs stratégies peuvent être mises en place, de manières séparées ou complémentaires. Des actions de sensibilisations ciblées permettent de viser des publics qui démultiplieront le message : enfants, mère de familles, autorités politiques ou religieuses… Dans la même idée, on peut sensibiliser et former un noyau dur de jeunes militants associatifs qui s'occuperont par la suite de promouvoir le projet.

En parallèle, une sensibilisation auprès du grand public permet de faire passer le message au plus grand nombre. Cela peut passer par la mobilisation médiatique ou l'organisation de réunions, de projections ou de débats. Toutes ces étapes sont primordiales afin de donner au projet les meilleures chances pour que les acteurs acceptent, voire s'approprient, le projet.

LES SUITES

Le programme « Jeunesses méditerranéennes », à travers son cycle de rencontres annuelles et intermédiaires, sa dimension très participative, sa page Facebook animée tout au long de l'année, a permis la **création de pratiques régulières d'échanges et le renforcement des liens entre les acteurs travaillant sur les enjeux de jeunesses en Méditerranée**.

Il a donné naissance à une réelle dynamique euro-méditerranéenne de réseautage des organisations de jeunesse, en promouvant une meilleure articulation et mise en cohérence du travail de chacun, mais également en développant des habitudes de partages, de répartition de la responsabilité, de prise en compte de la valeur de l'expérience de chacun. Toutefois, cette dynamique n'aura de sens que si elle s'inscrit dans le temps long, afin de permettre aux jeunes qui se mobilisent de construire une véritable vision commune du futur, basée sur le respect des droits humains universels, et de pouvoir la défendre.

Dans une région du monde traversée par de nombreuses fractures, conflits et inégalités, il est aujourd'hui urgent pour les jeunes méditerranéens de devenir pleinement acteurs de leurs sociétés, et de mettre en perspective les enjeux auxquels ils font face avec ceux vécus dans les pays voisins, dans une démarche de réciprocité et de solidarité.









REMERCIEMENTS

Le REF tient à remercier chaleureusement celles et ceux qui ont contribué à ce projet et plus particulièrement :

Les membres du REF engagés dans le comité de pilotage :
Solidarité Laïque (Alice Tawil), ONORIENT (Eva Tapiero), AMSED (Saida Hamzaoui), arcenciel France (Guillaume Morael), ASHMA (Anna Malan et Louise Plun), Ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône (Chloé Bernard), NOUAS (Abdelhak Harraga), ICOSI (Lucie Masse), Indigènes Film (Ilhem Aouidad).

Les membres du noyau dur :
Abdelaziz Bouslah (2main du crées), Sarah Chelal (Alter'Solidaire), Sondos Faqih (Filastiniyat), Alberto Fernandez (adhérent individuel), Samy Mouloud Imedjdab (SID), Amine Seghier (Jeunesse +).

Les partenaires associatifs :
Réseau Euromed marocain des ONG, Jeunesse +, SID, Act'Or, NOVA, Etudiants et développement, le programme Concerté Pluri-Acteurs « Soyons actives/actifs ».

Les partenaires institutionnels :
la Fondation de France, la Fondation René Seydoux, la Région Ile-de-France, le projet NET-MED Youth mis en oeuvre par l'UNESCO à travers le programme Net-Med Youth, l'Ambassade de France en Algérie, l'Ambassade de France en Tunisie, l'Ambassade de France au Maroc, l'Ambassade de France en Turquie, le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (Délégation interministérielle à la Méditerranée) et l'Agence française de Développement.

LISTE DES MEMBRES DU REF

Action Solidarité pour le Développement Humain (ASODH) – Agence de Promotion des Cultures et du Voyage (APCV) – Alter'Solidaire – Animateurs socio-urbains sans frontières – arcenciel France – ASSDAC.MED – Association des Femmes d'Europe Méridionale (AFEM) – Association des Marocains en France (AMF) – Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) – Association des Tunisiens en France (ATF) – Association Internationale des Techniciens, Experts et Chercheurs (Aitec) – Association Migrations, Solidarités et Echanges pour le Développement (AMSED) – Association pour le développement des initiatives citoyennes et européenne (ADICE) – Centre d'actions et de réalisations internationales (CARI) – Collectif Judéo Arabe et Citoyen pour la Palestine (CJACP) – Comité pour le Développement et le Patrimoine (CDP) – Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT) – Confédération Générale du Travail (CGT) – Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) – Indigènes Films – Inflechir – Institut de Coopération Sociale Internationale (ICOSI) – Instants Vidéo Numériques et Poétiques – Institut Méditerranéen de Formation et Recherche en Travail Social (IMF) – Institut de Recherches et d'études Méditerranée Moyen-Orient (iReMMO) – Ligue de l'enseignement (FAIL 13) – Ligue des Droits de l'Homme (LDH) – Méditerranées – NOUAS – ONORIENT – Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine – Programme Solidarité Eau (pS-Eau) – Solidarité Laïque – U Marinu – Younga Solidaire – Des adhérents individuels

Le REF – Réseau Euromed France est un réseau qui rassemble 35 organisations de la société civile françaises (associations, collectifs et syndicat) engagées dans les pays du pourtour méditerranéen et d'adhérents individuels. Pluri-thématique, l'action du REF et de ses membres couvre une large palette de domaines clés : éducation et jeunesse, art et culture, migration, économie sociale et solidaire, environnement, égalité entre femmes et hommes, droits de l'Homme, recherche,… Le REF est une plateforme française, dont les membres sont répartis sur tout le territoire, et qui dispose de son siège à Paris.

Tous les membres de REF se rassemblent autour des mêmes valeurs et de la même volonté d'œuvrer avec l'ensemble des pays du pourtour méditerranéen pour un espace plus juste, plus démocratique et plus solidaire. Convaincu que la paix dans la région ne peut être obtenue que sur la base du respect des droits de l'homme, de l'égalité femme-homme et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le REF entend ainsi être un lieu d'action, d'échange de pratiques et de réflexion des acteurs de la société civile française impliqués dans la bassin méditerranéen.

Les Cahiers du REF est une publication du REF – Réseau Euromed France. Ce quatrième numéro est une synthèse des rencontres regroupant de jeunes méditerranéens de 2015 à 2018.

Directeur de publication
Marc MERCIER

REF – Réseau Euromed France
80 rue de Paris, Montreuil
Téléphone : 01 48 37 07 73
E-mail : contact@euromed-france.org



9 782955 569931